

RAPPORT ANNUEL DE LA  
COMMISSION INTERAMÉRICAINNE  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CITEL

1996



## *Table des matières*

1	Introduction .....	1
2.	Origine et structure de la CITEL .....	1
2.1	Structure de la CITEL .....	1
2.2	Buts de la CITEL .....	2
2.3	Membres et participants .....	2
3.	Activités de la CITEL .....	3
3.1	Comité Directeur Permanent de la CITEL (COM/CITEL) .....	5
3.1.1	Troisième Réunion .....	5
3.1.2	Quatrième Réunion .....	6
3.2	Comité de Coordination .....	6
3.3	Comité Consultatif Permanent I: Services Publics de Télécommunications (CCP.I)7	
3.3.1	Réunions de Groupes de travail du CCP.I .....	7
3.3.2	Quatrième réunion du CCP.I .....	7
3.3.3	Cinquième réunion du CCP.I .....	8
3.4	Comité Consultatif Permanent II: Radiodiffusion (CCP.II).....	9
3.5	Comité Consultatif Permanent III: Radiocommunications (CCP.III) .....	10
3.5.1	Quatrième réunion du CCP.III .....	10
3.5.2	Cinquième réunion du CCP.III .....	11
3.5.3	Sixième réunion du CCP.III .....	12
3.6	Groupe de travail mixte sur les questions juridiques et les procédures administratives .....	12
3.6.1	Première réunion.....	12
3.6.2	Deuxième réunion.....	13
3.7	Réunion des Fonctionnaires de haut niveau dans le domaine des télécommunications (AAT) .....	13
3.7.1	Première réunion de la commission chargée des préparatifs de la Réunion des Fonctionnaires de haut niveau dans le domaine des télécommunications (AAT).....	14
3.7.2	Deuxième réunion de la commission chargée des préparatifs de la Réunion des fonctionnaires de haut niveau dans le domaine des télécommunications .....	14
3.7.3	Réunion AAT .....	14
4.	Activités du Secrétariat exécutif de la CITEL.....	15

4.1	Activités générales.....	15
4.2	Représentation de la CITEL dans d'autres forums.....	16
5.	Activités de formation organisées sous les auspices de l'OEA et de la CITEL .....	17
6.	Relations de coopération avec des organismes internationaux et régionaux	19
	7.1 Convention de Li	
	7.2 Convention internationale sur la licence internationale des radioamateurs (IARP) .....	19
8.	Budget de la CITEL .....	20
	8.1 Budget pour 1996.....	20
	8.2 Bourses.....	21
9.	Calendrier des réunions de la CITEL en 1997.....	21
10.	Page de la CITEL sur l'INTERNET.....	22
11.	Publications en 1996.....	22
12.	CONCLUSIONS .....	22
13.	ANNEXES .....	24
	A. MEMBRES ASSOCIES.....	24
	COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I: SERVICES PUBLICS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS.....	24
	COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT II: RADIODIFFUSION .....	25
	COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT III: radiocommunications .....	25
	B. QUANTITÉ DE PERSONNES ET DE PAYS PARTICIPANT AUX RÉUNIONS DE LA CITEL .....	27
	C. TITRES DES RÉOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS ADOPTÉES EN 1996.....	28



## 1 Introduction

Le présent rapport est publié en application des dispositions de l'article 90, f de la Charte de l'Organisation des Etats Américains (OEA), qui stipule que les organes, organismes et institutions de l'OEA doivent adresser à l'Assemblée générale de l'OEA des rapports annuels sur le déroulement de leurs activités, leurs budgets et leurs dépenses.

Par ailleurs, le statut de la CITELE, dans son article 17, j, "Fonctions du COM/CITELE", stipule que le Secrétaire général de l'OEA, par l'intermédiaire du Conseil approprié de l'Organisation, soumettra à l'Assemblée générale de l'OEA un rapport annuel sur les activités de la CITELE.

Le contenu du présent rapport suit les directives tracées par l'Assemblée générale de l'OEA dans sa résolution AG/RES.331 (VIII-0/78) pour l'élaboration des rapports d'activités annuels des organes, organismes et institutions de l'Organisation, qui sont soumis à l'Assemblée générale de l'OEA pour examen.

Ce rapport couvre la période comprise entre la quatrième Réunion du Comité directeur permanent de la CITELE, COM/CITELE, et la sixième réunion du Comité consultatif permanent III: Radiocommunications, CCP.III (12 décembre 1995 au 31 décembre 1996).

## 2. Origine et structure de la CITELE

La Commission interaméricaine des télécommunications (CITELE) est un organisme de l'Organisation des Etats Américains, institué par l'Assemblée générale par sa résolution AG/RES/1224 (XXIII-0/93), conformément à l'article 52 de la Charte de l'Organisation. La CITELE jouit de l'autonomie technique dans la mise en oeuvre de ses fonctions, dans les limites fixées par la Charte de l'Organisation, son statut et les mandats qui peuvent lui être confiés par l'Assemblée générale de l'OEA.

### 2.1 Structure de la CITELE

- Assemblée de la CITELE
- Comité directeur permanent, COM/CITELE
- Comités consultatifs permanents (CCP):
  - Comité consultatif permanent I: Services publics de télécommunications (CCP.I)
  - Comité consultatif permanent II: Radiodiffusion (CCP.II)
  - Comité consultatif permanent III: Radiocommunications (CCP.III)
- Secrétariat exécutif

Les Comités consultatifs créent des Groupes de travail chargés d'analyser des questions rev

étant un intérêt spécial pour la région. Un exposé détaillé de leurs activités en 1996 figure au chapitre 3.

La résolution 8 de la première Assemblée de la CITEL a également créé un Comité de coordination chargé d'apporter son concours à l'administration de la Commission.

## **2.2 Buts de la CITEL**

Les principaux buts et fonctions de la CITEL peuvent être résumés selon la façon suivante:

- a) Servir d'organe consultatif principal de l'Organisation dans toutes les questions liées aux télécommunications dans le continent américain;
- b) Faciliter et promouvoir par tous les moyens à sa portée le développement continu des télécommunications sur le continent américain;
- c) Organiser et promouvoir des réunions périodiques de techniciens et d'experts pour étudier la planification et le financement, la construction, l'opération, la normalisation, l'assistance technique, l'entretien et d'autres questions concernant l'emploi et l'exploitation des télécommunications dans le continent américain;
- d) Rechercher l'uniformisation des critères et des normes techniques d'opération des systèmes dans le cadre de la normalisation globale de l'Union internationale des télécommunications (UIT);
- e) Recommander des études et promouvoir l'adoption d'accords officiels entre les gouvernements des Etats membres de l'Organisation, en ce qui concerne la planification, l'installation, l'entretien et l'opération des systèmes de télécommunications américains;
- f) Etudier les problèmes juridiques que posent les transmissions directes par satellite, afin d'élaborer des projets de conventions ou d'accords interaméricains dans ce domaine et de formuler une politique uniforme des Etats membres de la CITEL sur cette question auprès des organismes mondiaux pertinents;
- g) Examiner les autres questions liées à la coopération interaméricaine dans le domaine des télécommunications que lui confie l'Assemblée générale ou les Conseils de l'Organisation.

## **2.3 Membres et participants**

Tous les Etats membres de l'OEA sont membres de la CITEL.

Participent en tant qu'observateurs avec voix délibérative mais sans droit de vote:

- Les Observateurs permanents près l'OEA;

- Les Etats américains qui ne sont pas membres de l'OEA, mais qui ont demandé à participer à la réunion et dont la participation a été approuvée par le COM/CITEL;
- Les Etats non américains qui sont membres des Nations Unies ou de ses organismes spécialisés et qui ont demandé à participer à la réunion, et dont la participation a été approuvée par le COM/CITEL;
- Les organismes spécialisés interaméricains, les entités de l'Organisation et les organismes intergouvernementaux régionaux interaméricains;
- Les Nations Unies et ses organismes spécialisés;
- Les organismes internationaux ou nationaux qui sont parties à des accords ou mécanismes établissant des relations de coopération avec l'Organisation, ses organes, organismes et entités, ou lorsque le COM/CITEL en décide ainsi;
- Les organisations et organismes internationaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux qui se consacrent aux questions de télécommunications dans la région et dont la participation a été approuvée par le COM/CITEL.

Le statut de la CITEL adopté en 1993 a également autorisé la participation, à titre de Membres associés, des Comités consultatifs permanents de la CITEL, des organisations ou entreprises scientifiques ou industrielles liées aux télécommunications et jouissant de la personnalité juridique dans un Etat membre de la CITEL, si cet Etat donne son approbation. Chaque Membre associé versera une cotisation annuelle se montant au minimum à mille dollars des Etats-Unis. La liste des Membres associés, actualisée au 31 décembre 1996, figure à l'Annexe A du Chapitre 13.

### 3. Activités de la CITEL

La structure de la CITEL présentée ci-après a été mise en place pour répondre aux besoins des pays membres et encourager le développement des télécommunications dans la région. Les télécommunications sont un secteur qui a un impact direct sur le développement social, économique et culturel des pays. Par ses programmes, la CITEL cherche à orienter les pays membres vers l'adoption de normes techniques et juridiques relatives aux services de télécommunications.

De nombreux changements sont intervenus dans le secteur des télécommunications pour les raisons suivantes:

- Les progrès technologiques qui ont permis l'apparition de nouveaux services et rendu possible leur mondialisation;
- La convergence des technologies qui ont introduit de nouveaux participants dans le domaine des télécommunications;
- Les modifications apportées aux systèmes de réglementation et le renforcement de la

compétence.

Dans ce chapitre, nous expliquerons les principales activités en cours et la manière dont la CITEEL répond aux besoins croissants de coordination et de compatibilité, de développement et d'information qui résultent des changements susvisés.



Nous présentons ci-dessous le détail des réunions de la CITELE depuis la IIIe Réunion du COM/CITELE jusqu'à la VIe Réunion du CCP.III.

### 3.1 Comité Directeur Permanent de la CITELE (COM/CITELE)

#### 3.1.1 Troisième Réunion

Président: M. Ernesto Dehl (Uruguay)  
Vice-président: M. José Vivanco en représentation de M. Adolfo Loza (Equateur)  
Pays participants: Pays membres du COM/CITELE: Argentine, Brésil, Canada, Colombie, Chili, Dominique, Etats-Unis, Paraguay, Venezuela  
Pays membres de la CITELE: Honduras, Mexique, Pérou, République Dominicain, Suriname

La troisième Réunion du COM/CITELE s'est tenue à Montevideo (Uruguay) du 12 au 15 décembre 1995.

L'ordre du jour comportait 21 points. Dix-neuf résolutions et une décision ont été adoptées.

Cette réunion a permis d'arrêter les procédures de base qui seraient suivies pour les préparatifs de la Réunion des fonctionnaires de haut niveau dans le domaine des télécommunications. Les points suivants ont également été examinés:

- Adopter le projet de budget et de calendrier pour 1996. Il a été décidé qu'en 1996, il y aurait en tout 9 réunions des Comités et Groupes de travail de la CITELE.
- Poursuivre les activités afin de renforcer les télécommunications dans la région. En particulier, on a demandé au Groupe de travail sur le développement des télécommunications de compiler des informations sur les activités de l'OEA qui ont un impact sur le développement des télécommunications et d'étudier le Plan d'action de Buenos Aires de l'UIT afin de dégager les secteurs revêtant le plus d'intérêt pour les pays. On présentera les résultats de ces analyses au prochain COM/CITELE en indiquant les procédures que la CITELE utilisera pour coordonner les activités de développement.
- Harmoniser les activités du CCP.I et du CCP.III liées aux réseaux sans fil.
- Renforcer les relations de la CITELE avec les organisations internationales et régionales, car il est indispensable de promouvoir la coordination en tenant compte de la mondialisation des opérations.
- Définir l'infrastructure minimale pour la mise en place de l'infrastructure mondiale de l'information dans la région.
- Adopter le Plan stratégique de la CITELE qui établit le cadre de référence des activités de la CITELE.
- Apporter des amendements provisoires au Règlement de la CITELE conformément au paragraphe

(e) de l'article 17 du Statut de la CITEI. L'article 97 du Règlement habilite le COM/CITEI à décider d'appliquer provisoirement un amendement jusqu'à ce qu'une décision soit prise par l'Assemblée de la CITEI.

- Créer un Groupe de travail temporaire pour les préparatifs de la Conférence des Plénipotentiaires de l'UIT de 1998. M. José Vivanco, de l'Equateur, a été désigné Président.
- Etablir un Groupe de travail mixte pour les questions juridiques et les procédures administratives des CCP.I, II et III afin d'éviter tout double emploi des efforts et d'examiner les questions d'intérêt commun. Les termes de référence ont été définis. Mme Iris Struiken a été désignée présidente. Trois vice-présidents, dont un par CCP, ont été choisis.

### 3.1.2 Quatrième Réunion

Président: M. Ernesto Dehl (Uruguay)  
Vice-président: M. César Yepez en représentation de M. Carlos Manzur (Equateur)  
Pays participants: Pays membres du COM/CITEL: Argentine, Brésil, Canada, Chili, Equateur, Etats-Unis, Paraguay, Uruguay, Venezuela  
Pays membres de la CITEL: Costa Rica, Honduras, Mexique, République Dominicaine

La quatrième Réunion du COM/CITEL s'est tenue à Montevideo (Uruguay) du 11 au 15 novembre 1996.

L'ordre du jour comportait 26 points. Treize résolutions, 2 recommandations et 5 décisions ont été adoptées.

Durant cette réunion, les résultats de la réunion des fonctionnaires de haut niveau dans le domaine des télécommunications ont été analysés et l'on a demandé aux Comités consultatifs permanents de donner suite immédiatement aux points du Plan d'action adopté par ladite réunion qui relèvent de leur compétence.

Par ailleurs, on a rappelé qu'il faut améliorer l'échange électronique d'archives dans les Amériques et les organismes concernés ont été invités à envisager la possibilité de présenter des propositions aux administrations de systèmes de support électronique.

Tenant compte des résultats des dernières réunions, on a actualisé le Plan stratégique de la CITEL pour 1998-1999 et souligné la nécessité de continuer à offrir des bourses pour des cours de formation en télécommunications. En exécution de la résolution COM/CITEL RES.35 (IV-96), le Secrétaire exécutif a demandé au Directeur du Département des bourses de l'OEA d'envisager la possibilité de modifier les accords qui ont conduit à la réduction du budget pour 1997 et d'offrir en 1998 au moins 7 cours avec un total de 15 bourses par cours.

Le Groupe de travail sur le développement des télécommunications a terminé ses travaux et ses recommandations se trouvent dans le rapport final. Deux Groupes de travail ont été créés:

- Groupe de travail pour aider les Etats membres de la CITEL à préparer la Réunion mondiale de développement des télécommunications devant se tenir à Malte en 1998.
- Groupe de travail ad hoc sur la structure et le fonctionnement de la CITEL en prévision de l'Assemblée de la CITEL de 1998.

### 3.2 Comité de Coordination

La troisième réunion a eu lieu à Washington, DC (Etats-Unis), les 29 et 30 juillet 1996. Y ont participé le président du COM/CITEL, les présidents et vice-présidents des CCP, le président et le vice-président du Groupe de travail sur le Développement des télécommunications régionales et le Secrétaire exécutif.

Cette réunion a permis de réaliser une analyse détaillée des activités actuellement en cours à la CITEL et de ses besoins. En particulier, elle a recommandé au COM/CITEL:

- De créer un Groupe de travail pour préparer l'Assemblée de la CITEL de 1998.
- De définir des méthodes pour faire en sorte que la CITEL établisse la capacité de gestion électronique des documents.
- D'améliorer les relations avec les organismes régionaux et internationaux de télécommunications.
- De définir des méthodes pour augmenter la participation des membres aux activités de la Commission par le maintien et le renforcement des relations entre les secteurs publics et privés.
- D'analyser et d'élaborer des propositions communes de la CITEL pour la Conférence de plénipotentiaires de 1998. Cette conférence est très importante car elle étudiera le moyen d'adapter l'UIT aux besoins mondiaux en matière de télécommunications; par conséquent, la région doit faire connaître ses points de vue par le truchement de la CITEL.

### **3.3 Comité Consultatif Permanent I: Services Publics de Télécommunications (CCP.I)**

Président: M.Gilberto Aquino (Honduras)

Vice-président: M. Thomas Plevyak (Bell Atlantic)

Le CCP.I travaille actuellement à des projets revêtant de l'intérêt pour les Etats, par exemple la Certification d'équipements et de Services de valeur ajoutée, des étapes importantes de cette activité ayant été achevées en 1996.

#### **3.3.1 Réunions de Groupes de travail du CCP.I**

Du 26 février au 1er mars s'est tenue à Saint George's (Grenade) une réunion des Groupes de travail du CCP.I suivants:

- Groupe de travail sur les Services de valeur ajoutée.  
Au cours de cette réunion, les résultats de la réunion de Miami sur les Services de valeur ajoutée ont été évalués; on a défini un plan de travail et élaboré un questionnaire sur les aspects réglementaires liés à la prestation de ces services. On a également envisagé la manière de procéder à l'égard du projet de directives régionales pour la prestation de services internationaux de valeur ajoutée qui avaient été demandées par les Présidents à Miami. Ces travaux ont été exécutés en tenant compte des résultats

obtenus dans d'autres forums internationaux de télécommunications.

- Groupe de travail sur la modernisation des réseaux et nouveaux services.  
On a élaboré un projet de questionnaire sur la modernisation des réseaux afin de connaître les besoins de la région en matière de services de télécommunications en tenant compte des différents niveaux de développement, d'industrialisation disponible et d'interconnectivité des infrastructures des réseaux. Ce questionnaire servira de point de départ au travail d'élaboration d'un "Livre blanc sur la marche vers la modernisation" et on l'a rédigé en tenant compte des travaux déjà réalisés par d'autres groupes de travail de la CITELE afin d'éviter tout double emploi des efforts. Un expert recruté sous contrat par l'UIT avait été chargé de son élaboration; il a y travaillé en collaboration avec M. Sanatan, président de ce Groupe de travail. Le document a été distribué aux pays membres et, actuellement, on prépare un rapport à partir des réponses reçues.

### 3.3.2 Quatrième réunion du CCP.I

La quatrième réunion du CCP.I s'est tenue à Brasilia (Brésil), du 13 au 17 mai 1996.

Onze points de l'ordre du jour ont été traités et quatre résolutions ainsi que trois décisions ont été adoptées.

Parmi les décisions prises, citons:

- Le CCP.I a adopté les *Directives régionales pour la fourniture des services de valeur ajoutée* dont l'application est subordonnée aux lois de chaque Etat. Ceci fait partie des mandats émis par les Présidents au Sommet des Présidents de Miami et, sur la base de ses principes, permettra la croissance de ces services et le développement progressif d'un marché libre de services de valeur ajoutée.
- Le CCP.I a créé un Groupe de travail ad hoc pour l'étude de l'infrastructure globale de l'information. Ce groupe sera présidé par M. Mario Rondon du Venezuela et devra déterminer l'infrastructure minimale requise pour la mise en oeuvre de l'infrastructure mondiale de l'information et définira également les directives pour l'interconnexion des réseaux et services dans les Amériques, leur normalisation, un plus ample transfert de technologie, la formation de ressources humaines et leur mise en oeuvre.

Les Groupes de travail qui se sont réunis à cette occasion sont: Groupe de travail sur la modernisation des réseaux et nouveaux services, Groupe de travail ad hoc sur les processus de certification, Groupe de travail ad hoc sur les services de valeur ajoutée, Groupe de travail sur la coordination des normes.

### 3.3.3 Cinquième réunion du CCP.I

La cinquième réunion du CCP.I s'est tenue du 9 au 13 septembre 1996 à Lima (Pérou). Elle a permis d'achever différentes tâches pour pouvoir satisfaire aux mandats du Sommet des Présidents de Miami. Les décisions ci-après ont été prises:

- Adoption des directives de la CITELE pour la *Certification des équipements de télécommunications*. Même si le Sommet des Amériques n'avait demandé que l'examen de la manière de promouvoir l'harmonisation des processus de certification des équipements de télécommunications entre les Pays membres, on a pu élaborer les directives au niveau régional pour atteindre cet objectif. Grâce à ces directives, ces équipements pourront être introduits sur le marché plus rapidement et à des prix plus bas pour l'utilisateur ultime, ce qui encouragera l'innovation et améliorera l'accès au marché des fournisseurs des Etats membres de la CITELE.
- Adoption d'un document coordonné sur la signalisation No 7: sections de contrôle de la connexion de signalisation (SCCP) et section d'application des possibilités de transaction (TCAP). Le système de signalisation No 7 est une technologie clé pour appuyer le développement du Réseau numérique de services intégrés, les réseaux intelligents, les réseaux de téléphonie mobile portable, les systèmes d'information et les communications personnelles. Sa première fonction consiste à satisfaire aux exigences de signalisation et de contrôle pour les services de transmission de téléphonie et de données, mais le système fournira des services perfectionnés de télécommunications en utilisant les banques de données du réseau. Par exemple, nous pouvons citer: service libre appel, tarification spéciale, réacheminement, etc. Cela signifie que le domaine du système de signalisation No 7 ne se limite pas à la téléphonie mais rendra possible le réseau multiservice et permettra de se préparer pour l'introduction de nouvelles technologies.
- Approbation d'un document coordonné sur les réseaux intelligents (IN). Ces réseaux constituent un important concept de nouveaux services de télécommunications, améliorés par l'intégration des systèmes de calcul aux systèmes de télécommunications, d'où création d'un système unifié programmable. Un réseau d'ordinateurs opère et contrôle les systèmes de télécommunications (équipement de commutation et de transmission). Les réseaux IN permettront d'offrir une nouvelle génération de services aux usagers, par exemple: messageries téléphoniques, identification de l'utilisateur qui appelle, etc. Ces nouvelles possibilités permettront l'introduction de nouveaux fournisseurs de services.
- Analyse et adoption des Procédures et méthodes de travail du Groupe de travail sur la Coordination des normes.
- Augmentation de l'utilisation du WWW et de la possibilité d'introduire le courrier électronique. Ces nouvelles techniques permettront d'améliorer la capacité de diffusion de l'information.

### 3.4 Comité Consultatif Permanent II: Radiodiffusion (CCP.II)

Président: M. Ralph Zeitoun (Canada)

Vice-président: M. Osvaldo Beunza (Argentine)

Vu les nouvelles technologies et la convergence des secteurs de télécommunications, de radiodiffusion et d'information, ce comité envisage d'améliorer sa structure pour mieux s'adapter aux besoins de ses membres.

La deuxième Réunion du CCP.II s'est tenue à Puerto La Cruz (Venezuela), du 30 avril au 3 mai 1996.

L'ordre du jour comportait 10 points; au cours de la réunion, 6 résolutions et 4 décisions ont été adoptées.

Le 29 avril a eu lieu un Séminaire sur la Radiodiffusion directe par satellite (DBS) et la Télévision directe aux foyers (DTH) au cours duquel les participants ont écouté les exposés de: INTELSAT, Galaxy, Venezuela, TELEVISTA et PANAMSAT et appris à mieux connaître les couvertures, les structures de fonctionnement, la technologie des satellites, les politiques et directives réglementaires.

Tenant compte du rôle important que le CCP.II doit jouer en tant que forum technique et stratégique pour analyser et promouvoir les nouvelles technologies et les services de radiodiffusion, les participants à la réunion ont décidé de créer un groupe de travail chargé de réviser le mandat et les méthodes de travail du CCP.II et de formuler la future vision du Comité. Ils se sont mis d'accord sur la nécessité d'une active participation des Administrations et des exploitants en vue d'affronter et d'absorber les changements qui surviendront dans ce secteur en raison de la convergence des technologies qui procèdent à l'effacement des différences entre télécommunications, radiodiffusion et information.

Ce Groupe de travail est présidé par M. José Gregorio González du Venezuela et a envoyé une lettre qui décrit le programme de travail dans les quatre domaines suivants:

i) propositions destinées à encourager l'adoption d'un engagement régional en faveur de la promotion, diffusion et éventuelle exploitation des nouveaux services de radiodiffusion; ii) propositions touchant la nouvelle formulation du CCP.II et de ses méthodes de travail; iii) idées pour améliorer l'élaboration de l'ordre du jour et incorporer différents fournisseurs de services; iv) recommandations touchant l'adoption de programmes de travail.

Autres éléments examinés durant la réunion:

- Création d'un Groupe de travail sur le service de distribution multipoint locale (LMDS) qui permettra une mise en oeuvre ordonnée de ce nouveau service dans les Amériques et

assurera un fonctionnement libre de brouillage. Ce Groupe de travail sera présidé par M. Winston Ragbir de Trinité et Tobago.

- Poursuivre les activités du Groupe de travail sur la radiodiffusion numérique de l'audio et, spécialement, réaliser:
  - i. Une compilation de l'information technique pertinente.
  - ii. L'étude et l'analyse du spectre associé aux bandes de service et questions connexes de partage de fréquences
  - iii. L'étude des technologies actuelles et futures.
  - iv. Une analyse approfondie des expériences d'autres gouvernements.
- S'agissant des préparatifs de la réunion CMR-97, on a nommé deux coordonnateurs pour rechercher des contributions et formuler des positions communes de la CITELE au:  
Chapitre 2 (HFBC): Mme María Antonia Coronel du Venezuela.  
Chapitre 6 (Annexes 30 et 30A): M. José Vivanco de l'Equateur.
- On a appuyé l'élaboration d'un Manuel de technologies et de systèmes de radiodiffusion par satellite de l'UIT-R dont la publication est prévue pour 1997-1998.

Toutes les activités liées aux fréquences ont été réalisées en coordination avec la CCP.III.

Durant cette réunion du CCP.II, le GT qui étudiait les incompatibilités du Plan de Rio de MA (1981) s'est réuni. Il a décidé d'envoyer une lettre à tous les membres de la CITELE afin d'établir le degré d'intérêt qu'attachent les pays de la région 2 à l'application de l'Accord de radiodiffusion aux fréquences hectométriques et de justifier la poursuite des démarches visant à résoudre les incompatibilités du Plan de Rio de 1981. Le Groupe de travail élabore actuellement un document qui énoncera les actions requises pour résoudre les problèmes d'incompatibilité dans la bande MF au moyen d'accords bilatéraux et multilatéraux et compilera une liste des incompatibilités existant dans la région.

### **3.5 Comité Consultatif Permanent III: Radiocommunications (CCP.III)**

Président: M. Luis Manuel Brown Hernández (Mexique)

Vice-président: M. João Fagundes Albernaz (Brésil)

Le secteur des radiocommunications suscite un vif intérêt dans la région en raison des nouveaux développements technologiques, de l'application éventuelle de techniques numériques aux systèmes spatiaux et terrestres et de la réduction de coûts due à ces nouvelles techniques. Cependant, l'augmentation de l'utilisation de ces systèmes implique une demande croissante de spectre et de positions orbitales et, par conséquent, la nécessité d'arriver à une utilisation efficace de ces ressources.

Parmi les priorités signalées par ce Comité, citons: promouvoir l'utilisation compatible et efficace du spectre des radiofréquences dans la région, aider les pays à avoir le plus grand accès possible aux informations sur les nouvelles technologies et les services existants et encourager leur utilisation, surtout en ce qui concerne les systèmes sans fil et mobiles par



satellite.

### 3.5.1 Quatrième réunion du CCP.III

La quatrième réunion du "CCP.III: Radiocommunications" s'est tenue à Asuncion (Paraguay), du 18 au 22 mars 1996.

L'ordre du jour comportait quinze points; 6 résolutions, 4 recommandations et 5 décisions ont été adoptées. Il y a eu un Séminaire de Services de communications personnelles auquel ont participé: ERICSSON, Omnipoint, Lucent Technologies, Northern Telecom et Motorola. Ce sujet a soulevé un grand intérêt dans la région. Les participants ont pu analyser les facteurs qui influent sur la mise en oeuvre de ces services.

Parmi les sujets traités au cours de la quatrième réunion, citons:

- Vu la nécessité d'assurer la liaison entre le CCP.III et le CCP.I dans la question de certification d'équipements, on a nommé M.José Vivanco, de l'Equateur, rapporteur pour les équipements de radiocommunications.
- Tenant compte du plan stratégique adopté durant la troisième réunion de COM/CITEL, on a adopté une méthode de travail pour harmoniser les activités du CCP.I et du CCP.III en liaison avec la coordination des normes de réseaux sans fil. M. Javier Camargo (ERICSSON-Mexique) a été nommé pour coordonner l'activité au sein du CCP.III et assurer la liaison avec le CCP.I.
- Elaboration d'un rapport préliminaire sur les positions communes pour la Conférence mondiale des radiocommunications de l'UIT de 1997.

On a exprimé un grand intérêt pour l'élaboration d'une perspective régionale sur l'attribution de spectre pour les services et, dans le cadre de l'étroite collaboration existant avec l'UIT, il a été décidé de mettre en place un processus de collecte d'information et son actualisation postérieure.

Les Groupes de travail qui se sont réunis sont: GT sur l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques, GT sur la mise en pratique du Service par satellite sur orbite terrestre basse au-dessous de 1 GHz dans les Amériques, GT de Systèmes de communications personnelles et systèmes connexes, GT pour les préparatifs de la CITEL pour les Conférences régionales et mondiales de radiocommunications et GT sur les réseaux et services qui utilisent des terminaux de petite ouverture.

### 3.5.2 Cinquième réunion du CCP.III

La cinquième réunion du CCP.III s'est tenue à Brasilia (Brésil), du 12 au 16 août 1996. L'ordre du jour examiné comportait 14 points.

Parmi les éléments examinés se détachent les recommandations adoptées relativement à l'attribution du spectre de fréquences dans la région et l'utilisation des meilleures technologies pour simplifier l'interfonctionnement des systèmes.

Nous soulignons les sujets suivants:

- Continuer à participer activement aux préparatifs du forum mondial sur la politique de télécommunications et examiner les principes volontaires prévus par le Secrétaire général de l'UIT en introduisant les services GMPCS dans les pays. Ce service fournira l'accès global aux systèmes de télécommunications et a une grande incidence sur les règlements existant dans les pays.
- Création d'un Groupe de travail sur le Service local de distribution/Communication multipoint (SLDM/SLCM) dont la présidence est confiée au Brésil.
- Approbation du maintien des procédures qui gouvernent les Services de radiodiffusion par satellite planifiés dans la Région 2 dans le cadre des annexes 30 [S30] et 30A [S30A].
- Elaboration d'un document réunissant les positions communes adoptées pour chacun des points de l'ordre du jour de la CMR-97.
- Adoption d'une recommandation sur l'attribution des bandes de fréquences 901-902 MHz, 930-931 MHz et 940-941 MHz pour la mise en oeuvre des systèmes de communications personnelles à bande étroite (SCP). Le SCP peut être considéré comme un système polyvalent dans lequel se placent les services d'accès sans fil et le Service de télécommunications personnelles universelles. Ses principales caractéristiques peuvent se résumer comme suit: mobilité du service et personnel utilisant des terminaux portables de faible poids, haute qualité et disponibilité, utilisation de la capacité du réseau intelligent, capacités de transmission de téléphonie et de données.
- Adoption d'une recommandation pour l'assignation des fréquences itinérantes et de basse puissance dans la sous-bande VHF 151-161 MHz et la sous-bande UHF 450-470 MHz.
- Approbation d'une demande à l'effet d'envisager l'attribution de certaines bandes entre 800 et 900 MHz pour certains services avec concentration des voies destinés aux services publics et de sécurité publique.
- Approbation d'une demande à l'intention des fournisseurs de services sur l'utilisation des normes AMRT ou CDMA pour les systèmes portables numériques au-dessous de 1 GHz afin de faciliter l'harmonisation régionale des fournisseurs de services.

Groupes de travail qui se sont réunis à cette occasion:

- Systèmes de communications personnelles et systèmes connexes (On a examiné l'accès fixe sans fil et sa coexistence avec le PCS)
- Groupe de travail chargé des préparatifs des conférences régionales et mondiales des radiocommunications. Chacun des points de l'ordre du jour de la CMR-97 a été analysé.

### 3.5.3 Sixième réunion du CCP.III

La sixième réunion du CCP.III s'est tenue à Acapulco (Mexique) du 9 au 13 décembre 1996. L'ordre du jour comportait 15 points. A cette réunion ont été prises des décisions fondamentales pour la coordination entre pays et la fixation de positions communes, notamment:

- Localisation de spectre pour le Système d'accès fixe sans fil. Ce thème, qui était à l'étude depuis deux ans, simplifiera l'introduction coordonnée du service dans la région, ce qui à son tour permettra de réduire le nombre d'accords bilatéraux et multilatéraux nécessaires pour l'interconnexion.
- Harmonisation globale des attributions au Service mobile par satellite dans la bande de 2 GHz.
- Etablissement de règles pour le partage entre le service de distribution/communication locale multipoint (LMDS/LMCS) et les liaisons de connexions du service mobile par satellite non géostationnaire.

Le 9 décembre a eu lieu un séminaire sur les "Applications dans la bande 1910-1930 MHz" avec présentation de neuf exposés sur les dernières technologies disponibles pour ladite bande, leurs avantages et inconvénients.

### **3.6 Réunion du Groupe de travail mixte sur les questions juridiques et les procédures administratives des Comités consultatifs permanents I, II et III**

Ce Groupe de travail est l'unique organisme de la CITEL ayant mandat pour aborder tous les aspects juridiques découlant du fonctionnement des CCP et il a pour but de donner des conseils et de fournir des informations sur ces sujets. Parmi les priorités, signalons celle qui découle du mandat du Sommet des Amériques consistant à évaluer les moyens réglementaires et juridiques pour promouvoir la libéralisation.

#### **3.6.1 Première réunion du Groupe de travail mixte sur les questions juridiques et les procédures administratives**

La première réunion s'est tenue à Saint George's (Grenade), du 26 au 28 février 1996. On a préparé le Plan de travail du Groupe et on a commencé la élaboration d'un questionnaire sur procédures administratives. L'importance de commencer avec le projet du opportunités de entraînement sur questions juridiques et régulateurs a été indiqué.

#### **3.6.2 Deuxième réunion du Groupe de travail mixte sur les questions juridiques et les procédures administratives**

La deuxième réunion de ce Groupe de travail a eu lieu à Washington, DC, les 27 et 28 août 1996. Deux sous-groupes de travail traitant des questions ci-après ont été créés: Projet de procédures administratives conjointes et Plan de travail du GT, planification des activités.

En 1996, ce Groupe de travail a eu les résultats suivants:

- Elaboration de son Plan d'activités.
- Réalisation d'une enquête sur les procédures administratives des pays membres. Le GT a décidé de travailler avec l'UIT-BDT pour la collecte de données. Le Secrétariat exécutif recevra les données et les enverra aux pays qui les solliciteront.
- Réalisation d'une étude sur les besoins des pays de la CITEC en matière de formation dans le domaine juridique et de la réglementation.

### **3.7 Réunion des Fonctionnaires de haut niveau dans le domaine des télécommunications (AAT)**

Le Plan d'action adopté par les 34 Présidents au Sommet des Amériques réalisé à Miami du 9 au 11 décembre 1994 reconnaît l'importance des télécommunications pour le développement d'un pays, vu son incidence dans les secteurs de la société.

Le Plan d'action adopté recommande que la CITEC, en coordination avec les organismes sous-régionaux de télécommunications:

- (i) Évalue les procédures réglementaires, techniques et juridiques en vue de promouvoir la libéralisation, des normes communes, la compatibilité opérationnelle des réseaux et l'utilisation compatible du spectre de radiocommunications.
- (ii) Examine les moyens de promouvoir une normalisation plus répandue des processus de certification du matériel de télécommunications entre les États membres.
- (iii) Élabore des directives régionales pour la prestation de services des réseaux internationaux de valeur ajoutée.
- (iv) Coordonne la tenue, en 1996, d'une réunion de fonctionnaires de haut niveau dans le domaine des télécommunications en vue d'engager des débats relativement aux décisions susmentionnées.

Par ailleurs, la Déclaration de Montrouis adoptée à la Vingt-cinquième Session de l'Assemblée générale de l'OEA (Montrouis, Haïti), énonçait l'engagement pris d'encourager les investissements dans l'infrastructure de l'information, des communications et des télécommunications.

La CITEC, depuis la deuxième Réunion du COM/CITEC (réalisée immédiatement après le Sommet) a mené toute une gamme d'activités afin d'exécuter les missions qui lui ont été confiées, notamment:

- Définition et adoption des Directives pour les Services de valeur ajoutée.
- Définition et adoption des Directives pour la certification des équipements.

- Elaboration et adoption de documents coordonnés sur les normes: Systèmes personnels de communications, Réseaux numériques de services intégrés, Réseaux intelligents, Système de signalisation No 7. A partir de ces documents coordonnés, on pourra faciliter la compatibilité et l'interfonctionnement des services de télécommunications.
- Harmonisation de l'utilisation des nouvelles technologies et du spectre.
- Livre bleu réalisé de concert avec l'UIT sur les politiques de télécommunications dans les Amériques.

Sur demande, la CITELE a coordonné une Réunion des fonctionnaires de haut niveau dans le domaine des télécommunications qui s'est tenue à Washington, DC, les 25 et 26 septembre 1996. Présidée par M. Gregorio San Martin, la réunion a été inaugurée par M. César Gaviria, Secrétaire général de l'OEA. La séance de clôture était à la charge de l'Ambassadeur C. Thomas, Secrétaire général adjoint de l'OEA.

### **3.7.1 Première réunion de la commission chargée des préparatifs de la Réunion des Fonctionnaires de haut niveau dans le domaine des télécommunications (AAT)**

Cette réunion s'est tenue à Washington, DC, les 31 juillet et 1er août 1996. Trois Groupes de travail ont été créés pour analyser: les projets de Plan d'action et de Déclaration de la réunion AAT, un projet de Rapport sur la situation des télécommunications dans la région des Amériques, l'organisation et la structure de la réunion. Différentes structures possibles ont été évaluées et l'on a décidé de tenir deux séances plénières et de constituer 8 commissions, auxquelles participeraient les secteurs privé et public. Les thèmes centraux choisis pour les commissions sont: Société globale de l'information; Service universel dans les Amériques; Services globaux par satellite et sans fil; Changements dans les structures réglementaires dans les Amériques; Progrès régional dans les Services de valeur ajoutée et certification des équipements; Investissements et financement; Coordination et coopération régionale; Impact des nouvelles technologies.

### **3.7.2 Deuxième réunion de la commission chargée des préparatifs de la Réunion des fonctionnaires de haut niveau dans le domaine des télécommunications**

La réunion s'est tenue les 23 et 24 septembre 1996. On a terminé la rédaction des projets de Plan d'action et de Déclaration de la Réunion des Fonctionnaires de haut niveau. On a également terminé le rapport sur l'"Infrastructure de l'information et des télécommunications de la Région des Amériques" auquel des rapports spécifiques présentés par des pays et/ou organismes régionaux ont été annexés.

### **3.7.3 Réunion des Fonctionnaires de haut niveau dans le domaine des télécommunications**

Cette réunion s'est tenue entre le 25 et le 26 septembre 1996. Des fonctionnaires de haut niveau de pays membres de l'OEA y ont participé. Durant la réunion ont été adoptés la Déclaration

de principes, un Plan d'action pour les Amériques et un rapport sur l'Infrastructure des télécommunications et de l'Information dans les Amériques dont les annexes présentent des informations détaillées de différents pays et régions. Cette réunion a permis de poser les bases pour promouvoir le développement des télécommunications, adopter des régimes réglementaires souples, stimuler la compétence et appuyer la conclusion des négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques en 2005 au plus tard.

Le Plan d'action indique les sujets qui méritent une attention et un suivi spéciaux de la part de la CITEL pour répondre aux besoins de la région et que sont:

- Promouvoir la satisfaction de la demande de tous les services de télécommunications à des tarifs raisonnables et fournir un accès et un service universels.
- Adopter des cadres réglementaires souples susceptibles d'être facilement adaptables à l'évolution rapide de la technologie et à l'innovation sur les marchés des télécommunications et qui facilitent l'implantation de l'Infrastructure globale de l'information.
- Appuyer le développement des ressources humaines dans le Secteur.
- Fournir un cadre normatif pour défendre les droits des usagers.
- Promouvoir l'utilisation des télécommunications pour appuyer l'éducation et la préservation de la santé.
- Parvenir à une utilisation efficace du spectre radioélectrique.
- Stimuler une concurrence saine parmi les fournisseurs de services et l'interconnexion sur la base de la transparence et de la non-discrimination.
- Promouvoir des positions communes parmi les pays membres de la CITEL lors des conférences mondiales.
- Promouvoir l'utilisation des télécommunications pour préserver les vies humaines et assurer la sécurité publique en cas d'urgences ou de catastrophes naturelles.
- Promouvoir la coordination régionale en ce qui a trait aux services de valeur ajoutée, à l'homologation des équipements et à la coordination des normes.

La Réunion des fonctionnaires de haut niveau du domaine des télécommunications a permis de conjuguer les efforts entre la CITEL, les pays de la région et les organismes régionaux et internationaux pour atteindre l'objectif commun du développement des télécommunications.

La réunion a établi comme objectif celui de disposer de télécommunications, de moyens informatiques et audiovisuels pour tous, partout et à tout moment.

#### **4. Activités du Secrétariat exécutif de la CITEL**

##### **4.1 Activités générales**

Durant l'année écoulée, les principales activités du Secrétariat général comportaient les éléments suivants:

- Il a préparé, planifié et convoqué toutes les réunions qui ont été réalisées en 1996, celles du COM/CITEL, des CCP, des Groupes de travail et des Groupes de travail ad hoc.
- Il a élaboré la documentation de chacune des réunions et organisé ces réunions.
- Il a envoyé la documentation provenant des réunions aux Missions permanentes, aux Missions d'observateurs permanents, aux représentants des Etats près la CITEL, aux organismes internationaux et aux membres associés.

En outre, le Secrétariat exécutif:

- A répondu à toutes les demandes d'information provenant des Pays membres, des Missions d'observateurs permanents près l'OEA, des Membres associés, des organisations et organismes internationaux et régionaux, des personnes ou organismes intéressés par les activités de la CITEL.
- A élaboré 6 bulletins qui contiennent un résumé des activités de la CITEL et qui sont envoyés à toutes les missions.
- A préparé et actualisé la page de la CITEL à INTERNET.
- A élaboré les rapports demandés par le Secrétariat général de l'OEA.
- A élaboré le budget et réalisé le suivi de chacune des rubriques.
- A exercé un contrôle sur les contributions des Membres associés et élaboré la documentation appropriée en cas de nouvelles affiliations.
- A élaboré différentes brochures pour diffuser des informations sur la CITEL.

#### 4.2 Représentation de la CITEL dans d'autres forums

Conformément aux Normes de l'OEA, aux directives de l'Assemblée générale de l'OEA et de la CITEL, le Secrétariat exécutif a réalisé des missions afin de promouvoir l'image publique de la CITEL. Ces missions sont présentées ci-dessous:

- La Réunion du Conseil des télécommunications du Pacifique s'est tenue du 14 au 18 janvier 1996. Le Secrétaire exécutif y a fait un exposé sur "les défis résultant de la convergence des télécommunications et des technologies de l'information". La prochaine réunion aura lieu du 19 au 23 janvier 1997 et aura pour thème central "Les connexions du Pacifique: Politiques et technologies dans l'économie de l'information". Une table ronde sera organisée pour coordonner les travaux entre les organismes régionaux.
- Séminaire sur les Services de valeur ajoutée dans le Continent américain qui a eu lieu à Miami (Etats-Unis), les 22 et 23 février. Ce séminaire a été organisé par le secteur privé et a servi de base à la rédaction des directives qui ont été élaborées postérieurement par le Groupe de travail de la CCP.I. Deux représentants du Secrétariat exécutif y ont participé.
- Conférence sur les Systèmes PCS-sans fil en Amérique du Sud réalisée à New York les 22 et 23 avril 1996. Un grand nombre de personnes ont participé à cette réunion qui

a été organisée par GRP. Le Secrétaire exécutif a représenté la CITEL.

- Réunion de Americas Telecom de l'Union internationale des télécommunications qui a eu lieu à Rio de Janeiro du 12 au 15 juin 1996 et à laquelle le Secrétaire exécutif a participé comme président de la séance sur la Transition des réseaux nationaux et régionaux. Les orateurs de cette séance provenaient de: TELECOM Argentina, Ministère des communications de la Colombie, TELEBRAS, STET, Belle Northern.

Par ailleurs, durant cette réunion, M. Edmundo Matarazzo, Président du Groupe de travail sur la Coordination des normes, M. Juan Polanco, Vice-président du Groupe de travail en question, M. Alberto Zetina (ERICSSON Mexico), M. Wayne Zeuch (Etats-Unis) et M. Melvin Woinsky (Etats-Unis) ont décrit le travail qu'ils accomplissent en soulignant l'importance du renforcement de la CITEL comme plate-forme de normalisation dans les Amériques.

- Assemblée générale de l'OEA réalisée au Panama en juin 1996. Le Président du COM/CITEL et le Secrétaire exécutif de la CITEL y ont participé. Soulignons en particulier:

. La résolution AG/RES.1363 dans laquelle l'Assemblée décide "de rendre hommage à la Commission interaméricaine des télécommunications pour la diversité des programmes et initiatives pratiques qu'elle entreprend, spécialement ceux qui renforcent les relations avec les institutions régionales, sous-régionales et internationales de télécommunications, et qui mettent à profit les innovations et développements technologiques."

. La résolution AG/RES.1377 dans laquelle on appuie les initiatives du Sommet des Amériques.

- Forum de la Région 2 relatif à la résolution 18. Cette Réunion a été organisée par l'UIT en collaboration avec le Ministère de communications du Brésil, TELEBRAS et CITEL. La Réunion a eu lieu à Brasilia (Brésil), du 7 au 9 août 1996. La résolution No 18 (Kyoto, 1994) demande la révision de certains sujets en liaison avec la coordination de réseaux de satellites internationaux afin d'obtenir un accès équitable ainsi que l'établissement et le développement de réseaux de satellites. Durant la réunion, les procédures ont été minutieusement analysées et bien que l'on ne soit pas arrivé à un consensus sur tous les sujets examinés, on a conclu que pour réduire la réserve de capacité sans une utilisation réelle, on pourrait réduire la période nécessaire pour rendre opérationnel un réseau de satellites. Cette réunion a permis d'obtenir des informations qui ont ensuite été analysées lors de la réunion du CCP.III.
- Forum mondial de Politiques de télécommunications qui a été réalisé du 21 au 23 octobre 1996 à Genève et a reçu environ 1000 délégués de 126 pays pour examiner le développement et l'application des systèmes mondiaux de satellites mobiles. L'objectif du forum était que les secteurs du gouvernement et de l'industrie arrivent à un consensus sur l'adoption de positions internationales communes concernant une série de sujets relatifs aux GMPCS (Communications mobiles mondiales par satellite) y compris la délivrance de licences et l'approbation des équipements. Le Secrétaire exécutif a participé comme



modérateur de la commission sur les terminaux d'utilisateur et d'abonné visiteur "Roaming mondial".

- Conférence sur les Services de communications personnelles réalisée à Washington D.C., le 23 octobre 1996 et où l'on a présenté un panorama des travaux que réalise actuellement la CITEL. Cette conférence était sous les auspices du Center for Strategic and International Studies (CSIS).
- Participation à des réunions où ont été présentées des informations sur les activités de la CITEL.

## 5. Activités de formation organisées sous les auspices de l'OEA et de la CITEL

Les activités de la CITEL en matière de formation se sont déroulées avec les fonds de l'OEA, soit une somme de EU\$ 190 000, ce qui a permis de couvrir 94 bourses. Ces bourses accordent les fonds nécessaires pour payer les billets d'avion (aller-retour) entre le lieu de résidence du boursier et l'endroit où avait lieu le cours, les frais d'inscription au stage de formation (y compris le matériel d'enseignement), les frais de logement et de nourriture ainsi que les déplacements locaux.

Cours	Date	Lieu	Nombre	Pays participants de bourses
<i>Communications Rurales par Radio numérique</i>	<i>1- 12 juillet de 1996</i>	<i>Instituto Paraguayo de telecomunicaciones, Isla Bogado, Luque, Paraguay</i>	10	<i>Argentine, Colombie, Costa Rica, Chili, Equateur, El Salvador, Honduras, Mexique, Panama, Venezuela</i>
<i>Gestion du spectre Radioélectrique</i>	<i>29 juillet-2 août de 1996</i>	<i>Centro Regional de Capacitación e Investigación sobre Recursos Humanos en Ciencia y Tecnología - CRECITI, México, México, D.F.</i>	16	<i>Argentine (2), Bolivie Colombie(2), Costa Rica, Equateur (2), Guatemala, Haïti, Honduras, Panama, Paraguay(2), Pérou y Venezuela</i>
<i>Réseau Numérique de services intégrés</i>	<i>23 - 27 de septembre 1996</i>	<i>Centro Internacional de Capacitación en Telecomunicaciones CINCATEL-INACAP, Santiago, Chile</i>	15	<i>Argentine, Bolivie (2), Colombie, Costa Rica, Equateur (2), El Salvador, Honduras, Mexique, Pérou, Panama, Paraguay, Uruguay, Venezuela</i>
<i>Gerencia Intégrée des Réseaux et des services</i>	<i>7 - 11 octobre de 1996</i>	<i>Centro de Treinamento de la Telesc - Telecomunicacoes de Santa Caterina, (TELEBRAS) Florianópolis, Brasil</i>	15	<i>Colombie (2), Costa Rica, Chili, Equateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay (2), République Dominicaine, Uruguay y Venezuela (2)</i>
<b>Cours</b>				

	Date	Lieu	Nombre	Pays participants de bourses
<i>Introduction à l'instrumentation virtuelle</i>	21 octobre -1 Novembre de 1996	<i>Training Research and Development Center (TELESUR), Suriname</i>	12	<i>Antigua, Bahamas, Barbados (2), Belize, Guyana, St. Lucie (2), &amp; St.Kettis &amp; Nevis (4)</i>
<i>Usagers et services de Leo</i>	4 - 8 novembre de 1996	<i>Instituto Mexicano de comunicaciones, CRECITI, Iztapalapa, C.P. México</i>	10	<i>Argentine, Colombie, Costa Rica, Guatemala (2), Paraguay, Uruguay (3) y Venezuela</i>
<i>Système de Signalisation nro. 7</i>	18 - 22 novembre de 1996	<i>Instituto de TELEBRAS</i>	15	<i>Argentine, El Salvador (3), Honduras (2), Paraguay (2), Perou, Rep. Dominicaine (2), Uruguay, Venezuela (3)</i>

## 6. Relations de coopération avec des organismes internationaux et régionaux

Un Accord de collaboration entre la CITEL et l'Association hispano-américaine des centres de recherche et des entreprises de télécommunications (AHCJET) a été présenté au cours de la troisième Réunion du Comité de coordination. Ce document avait été signé lors de la IVE COM/CITEL. Cet accord permettra d'intensifier la coopération ainsi que la coordination de leurs activités, ce qui évitera tout double emploi de ces activités et augmentera l'efficacité. L'organisation conjointe de séminaires, la réalisation de séminaires, l'élaboration de publications mixtes, la réalisation conjointe de cours de formation, etc, constituent des formes possibles de coopération. Différentes organisations régionales (la Commission technique des télécommunications d'Amérique centrale (COMTELCA); l'Union des télécommunications de la Caraïbe (CTU), etc) ont manifesté de l'intérêt pour la signature d'accords similaires avec la CITEL.

Une coordination étroite a été maintenue avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), surtout en ce qui concerne le Bureau régional. On a, en particulier, décidé d'intensifier les relations dans les secteurs de la Normalisation et des Radiocommunications.

Quelques-uns des sujets examinés sont esquissés ci-dessous:

- Elaboration et maintien d'une banque de données sur les attributions de fréquences dans la région; l'UIT a offert sa collaboration en ce qui concerne cette question.
- En mars 1996, on a pu disposer d'une version actualisée du Livre bleu qui permet de connaître "Les politiques de télécommunications pour les Amériques" et qui a été un travail réalisé conjointement par l'UIT et la CITEL. Le Livre bleu est un document de référence qui contient des directives ou des solutions de rechange que chaque pays pourra examiner et adapter à ses propres intérêts et conditions. C'est un instrument dynamique qui devra être révisé et actualisé périodiquement en fonction de l'évolution

du secteur des télécommunications.

Durant le Forum mondial de politique de télécommunications, le Secrétaire exécutif s'est entretenu avec différentes autorités sur la manière d'établir des procédures destinées à améliorer la coordination et la coopération entre les deux organismes.

Toutes les activités ont été réalisées en coordination avec des organismes comme CTU, COMTELCA, ASETA, etc., qui ont participé activement aux réunions de la CITEL.

## 7. Situations des Conventions internationales établies sous l'égide de la CITEL

### 7.1 Convention de Lima

La Convention interaméricaine sur le Service des radioamateurs a été adoptée à Lima (Pérou) en 1987 au cours de la Cinquième Conférence interaméricaine des télécommunications (CITEL/RES.130 (V-87)) et amendée en 1988 lors de la Première Réunion extraordinaire de l'Assemblée de la CITEL (CITEL/RES.141 (I/E-88)) afin de permettre et de faciliter la totale participation des Etats membres de la CITEL. Cette convention permet aux ressortissants d'un Etat partie d'utiliser le service des radioamateurs sur le territoire d'un autre Etat partie.

Elle est entrée en vigueur le 21 février 1990. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire de l'instrument original, des ratifications et adhésions.

Pays Signataires	Date de signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'instrument
Argentine	14/08/87	RA	06/12/90
Bolivie	14/08/87		
Brésil	14/08/87		
Canada		AD	18/05/89
Chili	14/08/87		
Colombie	14/08/87		
Guatemala		AD	22/01/90
Haïti	14/08/87		
Mexique		AD	21/06/89
Paraguay	07/09/95	RA	15/09/95
Pérou	14/08/87		

Suriname	14/08/87		
Etats Unies	14/08/87	AC	20/03/91
Uruguay	14/08/87		
Venezuela		AD	30/11/88

RA=ratification

AC=acceptation

AD=adhésion

Les signatures non sujettes à ratification, approbation ou acceptation. Conformément aux articles 7, paragraphe (a) et 10 de la Convention, les Etats ci-après sont Parties: Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Chili, Haïti, Pérou et Suriname. Les signatures des Etats-Unis et de l'Uruguay sont sujettes à ratification, approbation ou acceptation, conformément à l'article 7, paragraphe (b) de la convention.

## 7.2 Convention internationale sur la licence internationale des radioamateurs (IARP)

Elle été adoptée par la deuxième Réunion du Comité directeur permanent de la CITEL, en décembre 1994 (COM/CITEL RES.5 (II-94), puis à Montrouis (Haïti) lors de la Vingt-cinquième Session ordinaire de l'Assemblée générale (AG/RES.1316 (XXV-O/95)).

Cette Convention permet à des personnes possédant une licence IARP délivrée par une Partie d'opérer temporairement des stations d'amateurs dans une autre Partie, sans qu'un examen supplémentaire soit nécessaire. Les Parties ne peuvent délivrer de licences permettant d'opérer dans d'autres Parties qu'à leurs ressortissants. La Convention IARP est entrée en vigueur le 23 février 1996. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire des instruments RA, AC et AD.

Pays Signataires	Date de signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'instrument
Brésil	24/01/97		
Canada	27/09/95	AC	27/09/95
Pérou	15/09/95	RA	24/01/96
Etats Unis	08/06/95		
Uruguay	08/06/95		
Venezuela	05/02/96		

## 8. Budget de la CITEL

### 8.1 Budget pour 1996

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Sommes allouées	Sommes utilisées
-----		
-----		
Matériel de bureau	5,0	5,20
Déplacements	77,80	71,60
Réunions	255,10	279,20
Traductions	11,80	11,80
Communications	33,40	40,40
Total partiel-Activités	383,10	408,20
Personnel	374,60	374,60
-----		
TOTAL	\$757,70	\$782,80
-----		

Le déficit de 25,1 dollars (dû au besoin de financement des commissions de coordination et de la Réunion des Fonctionnaires dans le domaine des télécommunications) a été couvert de la manière suivante:

* Don des Etats-Unis	10,7
* Somme allouée par l'OEA	14,40
TOTAL	25,10

### 8.2 Bourses

En 1996, une somme de 200,000 dollars a été allouée à la CITEL dont 190,000 ont été utilisés. Voir le détail au chapitre 5.

## 9. Calendrier des réunions de la CITEL en 1997

Le calendrier des réunions adopté pour 1997 est le suivant:

*Comité Consultatif Permanent I: Services Publics de Télécommunications*

VIe Réunion	10-14 mars	Isla Margarita (Venezuela)
VIIe Réunion	13-17 octobre	Brésil

*Groupe de coordination des normes*

Réunion	25-29 août	Paraguay
---------	------------	----------

*Comité consultatif permanent II: Radiodiffusion*

IIIe Réunion	17-21 février	Puerto España (Trinité et Tobago)
--------------	---------------	-----------------------------------

*Comité Consultatif Permanent III: Radiocommunications*

VIIe Réunion	7-11 avril	Cartagena (Colombie)
VIIIe Réunion	16-20 juin	Brésil
IXe Réunion	22-26 septembre	Mexique

*Groupe de travail mixte pour les questions juridiques et les procédures administratives des CCP.I, II et III*

IIIe Réunion	14 et 15 août	Washington, DC (Etats-Unis)
--------------	---------------	-----------------------------

*Comité Directeur Permanent de la CITEL*

Ve Réunion	1-5 décembre	Montevideo (Uruguay)
------------	--------------	----------------------

*Comité de coordination*

IVe Réunion	12 et 13 août	Washington, DC (Etats-Unis)
-------------	---------------	-----------------------------

**10. Page de la CITEL sur l'INTERNET**

On procède à l'instrumentation d'une amélioration de la capacité d'actualisation de la page d'Internet. On peut avoir accès aux informations ci-après de la CITEL:

- .Histoire de la CITEL
- .Règlement et statut.
- .Bulletins d'information.
- .Rapports finals de chacune des réunions.
- .Conventions et accords.

.Calendrier des réunions.

.Ordres du jour des prochaines réunions.

.Possibilité pour les groupes de travail d'une gestion de documents qui simplifiera l'échange d'informations avant les réunions. (Sous peu).

Cette information est disponible en espagnol et en anglais. L'adresse de la page est:

Espagnol <http://www.oas.org/SP/PROG/CITEL/citel.htm>

Anglais <http://www.oas.org/EN/PROG/CITEL/citel.htm>

## 11. Publications en 1996

Publiés en 1996, les textes ci-après ont été distribués par le Secrétariat, selon le cas, aux missions permanentes, aux missions d'observateurs permanents près l'OEA, aux représentants des pays près la CITEL, aux membres associés, aux organismes régionaux et internationaux de télécommunications.

- Résolutions, recommandations et décisions de la CITEL
- Rapport du Séminaire sur la Radiodiffusion directe par satellite (DBS)- Télévision pour les foyers (DTH) réalisé à Puerto la Cruz (Venezuela), le 30 avril 1996.
- Résumé des exposés effectués durant le Séminaire sur les Services de communications personnels réalisé à Asunción (Paraguay), le 18 mars 1996.
- Brochure de description de la CITEL.
- Brochure de description et termes de référence des Groupes de travail de la CITEL.
- Brochure de Déclaration de principes et Plan d'action pour les Amériques. Documents adoptés durant la Réunion des Fonctionnaires de haut niveau dans le domaine des télécommunications.
- Livre bleu sur les politiques de télécommunications dans les Amériques, travail conjoint UIT/CITEL.

## 12. CONCLUSIONS

L'année 1996 a été pour la CITEL une année aux défis et réalisations énormes. Dans le cadre des directives émises par le Sommet des Présidents de Miami, les mesures suivantes ont été élaborées et adoptées (au cours des 12 réunions réalisées):

- Directives pour les Services de valeur ajoutée. Cela permettra à la Région d'accroître ces services et d'accélérer le développement progressif d'un marché libre de Services de valeur ajoutée.
- Directives de certification d'équipement. Grâce à ces directives, les équipements pourront être introduits sur le marché plus rapidement et à des prix plus faibles pour l'utilisateur ultime, ce qui encouragera l'innovation et améliorera l'accès au marché des

fournisseurs des Etats membres de la CITEL.

- Documents coordonnés sur la Signalisation No 7, Réseau intelligent et Réseau numérique de services intégrés.
- Permettra l'introduction, de manière coordonnée, de nouvelles technologies dans la région.
- Recommandations concernant de nouvelles bandes de fréquences devant être utilisées par les Services de communications personnelles, les Services d'accès fixe sans fil, etc. Ceci permettra de réduire les brouillages et de simplifier les coordinations transfrontières, facilitant ainsi l'introduction de nouvelles technologies.
- Dernière version du Livre bleu sur les politiques de télécommunications dans les Amériques qui permet aux pays d'avoir des informations sur les possibilités de réglementation existantes. Ce document est un livre de consultation qui a été élaboré en collaboration avec l'UIT.

Le corollaire de ces réunions a été la célébration de la Réunion des Fonctionnaires au plus haut degré du domaine des télécommunications au cours de laquelle ont été adoptés une Déclaration de principes et un Plan d'action où sont énoncés les principaux sujets qui d'après les pays participants requièrent une étude plus approfondie et qui ont été assignés aux Comités pertinents.

D'après le Plan stratégique adopté durant le quatrième COM/TEL, on continuera en 1997 d'analyser les besoins des Etats membres et des Membres associés de la CITEL et il faudra porter à la connaissance de tous les secteurs et des organismes dépendant de l'OEA les progrès qui s'effectuent dans ce secteur. Pour obtenir ce résultat, il est indispensable d'augmenter la capacité de diffusion d'informations publiques de la CITEL; cependant, à l'heure actuelle, notre budget n'a pas une rubrique qui nous permette de satisfaire ces besoins, raison pour laquelle la documentation est conçue et imprimée à la CITEL. Cela limite le volume et la qualité d'impression, faute d'atteindre le niveau professionnel.

Le quatrième COM/CITEL a également décidé de souligner la nécessité de maintenir l'offre de bourses au sein de la CITEL afin de tenir les pays au courant des nouvelles technologies et de leurs tendances. Malheureusement, le budget alloué à la rubrique des bourses pour 1997 a été réduit. On ne pourra dès lors réaliser qu'environ 3 cours pour 45 participants au lieu des 7 cours pour 93 participants qui ont eu lieu en 1996. Conformément à la résolution COM/CITEL RES.35/96, le Secrétariat exécutif a demandé que cette réduction de budget soit réexaminée et, en particulier, on a indiqué que les pays souhaiteraient pouvoir compter sur un budget adéquat pour la réalisation d'au moins 7 cours de formation en 1998 d'une durée de 5 jours chacun, avec la participation de 15 boursiers par cours.

L'Assemblée de la CITEL se tiendra du 2 au 6 mars 1998 à Quito (Equateur) et sera au niveau ministériel. Par la résolution COM/CITEL RES.39 (IV-96), l'Assemblée générale de l'OEA de 1997 a été priée de donner la plus grande diffusion à la célébration de cette réunion, vu son importance pour l'avenir des télécommunications dans la Région des Amériques.





### 13. ANNEXES

A. MEMBRES ASSOCIES

B. NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR RÉUNION ET PAYS PRÉSENTS AUX REUNIONS DE LA CITEL

C. TITRES DES RÉOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS ADOPTÉES

#### A. MEMBRES ASSOCIES

#### COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I: SERVICES PUBLICS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

PAYS	NOM COMPAGNIE	UNITES
ARGENTINA	TELEFONICA ARGENTINA	1.0
ARGENTINA	CAMARA ARGENTINA DE DESARROLLO	1.0
ARGENTINA	COMPANIA ERICSSON S.A.	1.0
ARGENTINA	TELECOM ARGENTINA	1.0
ARGENTINA	CAMARA ARGENTINA DE TELEFONIA Y AFINES	1.0
ARGENTINA	TELINTAR S.A.	1.0
ARGENTINA	CIA. IMPSAT S.A.	1.0
ARGENTINA	MOVICOM	1.0
ARGENTINA	CICOMRA	1.0
ARGENTINA	AT&T S.A. Argentina	1.0
ARGENTINA	GAUSS S.A.	1.0
ARGENTINA	SIEMENS	1.0
ARGENTINA	VIDEO CABLE COMUNICACION S.A.	1.0
ARGENTINA	COMPANIA DE TELEFONOS DEL INTERIOR S.A.	1.0
ARGENTINA	TELECOM PERSONAL SA	1.0
BRASIL	ERICSSON TELECOMUNICACOES S.A.	2.5
BRASIL	MOTOROLA DO BRASIL	1.0
BRASIL	EQUITEL SA	1.0
CANADA	NORTHERN TELECOM LIMITED	1.0
CANADA	SR Telecom Inc.	1.0
COLOMBIA	CAMARA COLOMBIANA DE INFORMATICA Y TELECOM.	1.0
COLOMBIA	OCCIDENTE Y CARIBE CELULAR S.A., OCCEL	1.0
COLOMBIA	CELU MOVIL S.A.	1.0
CHILE	BELLSOUTH CHILE	1.0
CHILE	ERICSSON DE CHILE	1.0
CHILE	ALCATEL DE CHILE SA	1.0
NICARAGUA	ENITEL - EMPRESA NICARAGUENSE DE TELECOM.	1.0
MEXICO	TELEINDUSTRIA ERICSSON S.A.	3.0
MEXICO	MOTOROLA	1.0
MEXICO	AT&T DE MEXICO, S.A. DE C.V.	4.0
MEXICO	GRUPO IUSACELL	1.0
PERU	TELEFONICA DEL PERU S.A.	1.0
REP.DOMINICANA	CODETEL	1.0
U.S.A.	MOTOROLA INC.	1.0
U.S.A.	SOUTHWESTERN BELL CORPORATION	1.0
U.S.A.	BELL ATLANTIC	1.0
U.S.A.	MCI COMMUNICATIONS CORPORATION	1.0

U.S.A.	COMMITTEE T-1 TELECOMMUNICATIONS	1.0
U.S.A.	COMSAT WORLD SYSTEMS	1.0
U.S.A.	PAN AM SAT L.P.	1.0
PAYS	NOM COMPAGNIE	UNITES
U.S.A.	AT&T	1.0
U.S.A.	SPRINT INTERNATIONAL CORPORATION	1.0
U.S.A.	IBM Latin America	1.0
U.S.A.	TELECOMMUNICATIONS INDUSTRY ASSOCIATION (TIA)	1.0
U.S.A.	GTE CORPORATION	1.0
U.S.A.	NORTHERN TELECOM CORP. (NORTEL)	1.0
U.S.A.	LUCENT TECHNOLOGIES	1.0
U.S.A.	TEXAS INSTRUMENTS, INC.	1.0
U.S.A.	CARIBBEAN LATIN AMERICA ACTION	1.0
U.S.A.	ERICSON, INC.	1.0
VENEZUELA	COMPANIA ERICSSON S.A.	1.0
VENEZUELA	CIA. ANONIMA NACIONAL TELEFONOS	2.0
VENEZUELA	TELCER CELULAR, C.A.	1.0
VENEZUELA	AT&T ANDINOS S.A	2.0

### COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT II: RADIODIFUSIÓN

PAYS	NOM COMPAGNIE	UNITES
ARGENTINA	CAMARA ARGENTINA DE DESARROLLO	1.0
ARGENTINA	CICOMRA	1.0
ARGENTINA	WORLDSPACE, INC.	5.0
ARGENTINA	VIDEO CABLE COMUNICACION S.A.	1.0
U.S.A.	TELECOMMUNICATIONS INDUSTRY ASSOCIATION (TIA)	1.0
U.S.A.	TEXAS INSTRUMENTS, INC.	1.0

### COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT III: RADIOCOMMUNICATIONS

PAYS	NOM COMPAGNIE	UNITES
ARGENTINA	TELEFONICA ARGENTINA	1.0
ARGENTINA	COMPANIA ERICSSON S.A.	1.0
ARGENTINA	CAMARA ARGENTINA DE DESARROLLO	1.0
ARGENTINA	TELECOM ARGENTINA	1.0
ARGENTINA	CIA. IMPSAT S.A.	1.0
ARGENTINA	TELINTAR S.A.	1.0
ARGENTINA	MOVICOM	1.0
ARGENTINA	SILVEIRA CORPORATION	1.0
ARGENTINA	CICOMRA	1.0
ARGENTINA	AT&T S.A. Argentina	1.0
ARGENTINA	QUALCOMM International	1.0
ARGENTINA	PECOM-NEC	1.0
ARGENTINA	SKY STATION INTERNATIONAL	1.0
ARGENTINA	SIEMENS	1.0
ARGENTINA	VIDEO CABLE COMUNICACION S.A.	1.0
ARGENTINA	COMPANIA DE TELEFONOS DEL INTERIOR S.A.	1.0
ARGENTINA	TELECOM PERSONAL SA	1.0

BRASIL	ERICSSON TELECOMUNICACOES S.A.	2.5
BRASIL	MOTOROLA DO BRASIL	1.0
BRASIL	PNC DO BRASIL S.A.	1.0
BRASIL	QUALCOMM DO BRASIL S.A.	1.0
BRASIL	NEC DO BRASIL S.A.	1.0
BRASIL	PROMON ELETRONICA LTDA.	1.0
BRASIL	EQUITEL SA	1.0
BRASIL	LUCENT TECHNOLOGIES LTDA.	1.0
PAYS	NOM COMPAGNIE	UNITES
COLOMBIA	CAMARA COLOMBIANA DE INFORMATICA Y TELECOM.	1.0
COLOMBIA	ERICSSON DE COLOMBIA	1.0
COLOMBIA	CELU MOVIL S.A.	1.0
CANADA	SR Telecom Inc.	1.0
CANADA	NORTHERN TELECOM LIMITED	1.0
CANADA	ODYSSEY TELECOMMUNICATIONS INTERNATIONAL INC.	1.0
CANADA	SPECTROCAN ENGINEERING	1.0
CHILE	ERICSSON DE CHILE	1.0
CHILE	ALCATEL DE CHILE SA	1.0
MEXICO	TELEINDUSTRIA ERICSSON S.A.	3.0
MEXICO	MOTOROLA	1.0
MEXICO	LEO ONE PANAMERICANA S.A. de C.V.	1.0
MEXICO	AT&T DE MEXICO, S.A. DE C.V.	4.0
MEXICO	IMPSAT, S.A. DE C.V.	1.0
MEXICO	GRUPO IUSACELL	1.0
MEXICO	NORTHERN TELECOM DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1.0
MEXICO	ALCATEL-INDETEL	1.0
MEXICO	NEC DE MEXICO SA	1.0
MEXICO	GURRIA Y RAMIREZ DE ARELLANO SA	1.0
MEXICO	SIEMENS SA DE CV	1.0
PERU	TELEFONICA DEL PERU S.A.	1.0
U.S.A.	MOTOROLA INC.	1.0
U.S.A.	COMSAT WORLD SYSTEMS	1.0
U.S.A.	AT&T	1.0
U.S.A.	TELEDESIC CORPORATION	1.0
U.S.A.	TELECOMMUNICATIONS INDUSTRY ASSOCIATION (TIA)	1.0
U.S.A.	NORTHERN TELECOM CORP. (NORTEL)	1.0
U.S.A.	FINAL ANALYSIS COMMUNICATIONS SERVICES, INC.	1.0
U.S.A.	WORLD SPACE, INC.	1.0
U.S.A.	TEXAS INSTRUMENTS, INC.	1.0
U.S.A.	ERICSSON, INC.	1.0
U.S.A.	GLENAYRE ELECTRONICS, INC.	1.0
U.S.A.	LUCENT TECHNOLOGIES	1.0
U.S.A.	COMMITTEE T1 TELECOMMUNICATIONS	1.0
U.S.A.	HUGHES NETWORK SYSTEMS	1.0
U.S.A.	LORAL SPACE COMMUNICATIONS, INC	1.0
U.S.A.	TADIRAN TELECOMMUNICATIONS INC	1.0
U.S.A.	SKY STATION INTERNATIONAL, INC	1.0
U.S.A.	LEO ONE USA	1.0
U.S.A.	ORBCOMM GLOBAL LP	1.0
VENEZUELA	COMPANIA ERICSSON S.A.	1.0
VENEZUELA	CIA. IMPSAT S.A.	2.0
VENEZUELA	CIA. ANONIMA NACIONAL TELEFONOS	1.0
VENEZUELA	TELCEER CELULAR, C.A.	1.0

VENEZUELA	IRIDIUM SUDAMERICANA	1.0
VENEZUELA	AT&T ANDINOS S.A.	2.0

B. QUANTITE DE PERSONNES ET DE PAYS PARTICIPANT AUX REUNIONS DE LA CITEL

REUNIONS	ETATS MEMBRES		MEMBRES ASSOCIES		MISSION OBSERV. PERMAN.		ORGANISMES		SECRETARIAT EXEC.	TOTAL
	Nombre d'Etats	Nombre Délég.	Nombre	Nombre Délég.	Nombre	Nombre Délég.	Nombre	Nombre Délég.	Nombre Represt.	
III COM/CITEL	14	51	--	--	5	6	5	12	2	69
IV COM/CITEL	14	53	--	--	3	3	7	8	2	64
IV CCP.I	11	30	8	8	3	3	4	5	2	46
V CCP.I	14	67	14	38	5	5	4	4	2	114
II CCP.II	9	57	2	5	3	4	1	1	2	67
IV CCP.III	13	68	15	27	--	--	4	5	2	100
V CCP.III	13	71	28	51	1	1	3	5	2	127
VI CCP.III	16	80	49	97	1	1	6	8	2	186
Ie comm. (AAT)	22	52	25	37	1	2	5	10	6	101
Ile comm. (AAT)	24	60	7	24	4	4	6	12	6	100
AAT	30	196	--	--	6	15	8	25	6	256
Ie GT mixte sur les questions juridiques et procéd. Adm.	17	38	--	--	1	1	6	9	2	48
Ile GT mixte sur les questions juridiques et procéd. Adm.	10	22	1	1	3	4	2	2	6	29

	III COM/CITEL	IV COM/CITEL	IV CCP.I	V CCP.I	II CCP.II	IV CCP.III	V CCP.III	VI CCP.III	AAT	I GTCAL	II GTCAL
Antigua et Barbuda										x	
Argentine	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Bahamas									x		
Barbados									x		
Bolivie					x			x	x		
Brésil	x	x	x	x		x	x	x	x		x
Canada	x	x		x	x	x	x	x	x		
Chili	x	x						x	x		
Colombie		x				x			x	x	
Costa Rica		x	x						x		x
Dominique							x		x	x	
Equateur	x	x	x		x	x		x	x	x	

El Salvador									x		
Grenade			x	x				x		x	
	III COM/ CITEL	IV COM/ CITEL	IV CCP.I	V CCP.I	II CCP.II	IV CCP.III	V CCP.III	VI CCP.III	AAT	I GTCAL	II GTCAL
Guatemala				x		x	x		x		
Guyana									x		
Haiti									x		
Honduras	x	x	x	x				x	x	x	
Jamaïque								x	x		
Méxique	x	x	x	x		x	x	x	x	x	
Nicaragua							x	x	x	x	x
Panama									x		
Paraguay	x	x		x		x	x	x	x	x	x
Pérou	x		x	x		x	x		x	x	x
Rép. Dominicaine	x	x									
Sainte Lucie									x		
Saint Vincent et Grenadines									x	x	
St. Kitts & Nevis										x	
Suriname	x			x	x	x	x	x	x	x	x
Trinité et Tobago					x			x	x		
Etats Unis	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Uruguay	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Venezuela	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x

### C. TITRES DES RESOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DECISIONS ADOPTEES EN 1996

#### COMITE DIRECTEUR PERMANENT DE LA CITEL (COM/CITEL)

##### RESOLUTIONS

COM/CITEL RES.12 (III-95)	Coordination de la Réunion des Hautes Autorités du secteur des télécommunications de 1996
COM/CITEL RES.13 (III-95)	Directives pour l'utilisation de fonds des Membres associés
COM/CITEL RES.14 (III-95)	Projet de budget et calendrier pour 1996-1997
COM/CITEL RES.15 (III-95)	Renforcement du développement des télécommunications dans la région
COM/CITEL RES.16 (III-95)	Utilisation du livre bleu (Politiques générales en matière de télécommunications pour les Amériques)
COM/CITEL RES.17 (III-95)	Préoccupation des Etats membres de la CITEL au sujet de l'ordre du jour

COM/CITEL RES.18 (III-95)	de la Conférence mondiale des radiocommunications de 1997 de l'UIT Mesures d'harmonisation du CCP.I et du CCP.III pour la coordination de la normalisation sur les réseaux sans fil
COM/CITEL RES.19 (III-95)	Réalisations de réunions périodiques des responsables des centres ré gionaux de formation
COM/CITEL RES.20 (III-95)	Renforcement des relations de la CITEL avec les organisations internationales
COM/CITEL RES.21 (III-95)	Détermination des besoins minimums pour la mise en oeuvre de l'Infrastructure mondiale de l'information
COM/CITEL RES.22 (III-95)	Prestation du service de télévision pour les abonnés DTH
COM/CITEL RES.23 (III-95)	Ordre du jour, lieu et date de la quatrième Réunion du Comité directeur permanent de la CITEL
COM/CITEL RES.24 (III-95)	Plan stratégique de la CITEL
COM/CITEL RES.25 (III-95)	Participation des vice-présidents des CCP aux réunions du Comité de coordination
COM/CITEL RES.26 (III-95)	Diffusion publique des objectifs, fonctions et travaux de la CITEL
COM/CITEL RES.27 (III-95)	Octroi de facultés au Secrétariat de la CITEL pour coopérer avec le séminaire hémisphérique proposé sur les services de valeur ajoutée
COM/CITEL RES.28 (III-95)	Amendements provisoires au Règlement de la CITEL
COM/CITEL RES.29 (III-95)	Groupe de travail temporaire: préparatifs de la CITEL pour la Conférence des plénipotentiaires de l'UIT de 1998
COM/CITEL RES.30 (III-95)	Création d'un Groupe de travail mixte pour les questions juridiques et les procédures administratives des CCP.I, II et III.
COM/CITEL RES.31 (IV-96)	Prier instamment les CCP et les Groupes de travail mixtes d'agir avec promptitude en ce qui concerne certains points du Plan d'action des Fonctionnaires de haut niveau dans le domaine des télécommunications (AAT)
COM/CITEL RES.32 (IV-96)	Encourager l'initiative pour le passage au transfert électronique des données dans les Amériques.
COM/CITEL RES.33 (IV-96)	Plan stratégique de la CITEL
COM/CITEL RES.34 (IV-96)	Budget pour 1998 et 1999 et calendrier pour 1997, 1998, 1999.
COM/CITEL RES.35 (IV-96)	Budget pour les bourses.
COM/CITEL RES.36 (IV-96)	Ordre du jour, date et lieu de la cinquième Réunion du Comité directeur permanent de la CITEL.
COM/CITEL RES.37 (IV-96)	Préparatifs de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT (PP-98).
COM/CITEL RES.38 (IV-96)	Plan des activités du Groupe de travail ad hoc chargé de préparer la participation de la CITEL à la deuxième Conférence mondiale du dé veloppement des télécommunications
COM/CITEL RES.39 (IV-96)	Préparatifs de l'Assemblée de la CITEL de 1998.
COM/CITEL RES.40 (IV-96)	Création d'un Groupe de travail ad hoc sur la Structure et le fonctionnement de la CITEL dans le cadre des préparatifs de l'Assembl ée de la CITEL de 1998.
COM/CITEL RES.41 (IV-96)	Mise en oeuvre de la résolution COM-CITEL 15 (III-95) relative au Groupe de travail sur le développement régional des télécommunications
COM/CITEL RES.42 (IV-96)	Régularisation de la situation des centres régionaux en ce qui concerne leur reconnaissance par la CITEL.
COM/CITEL RES.43 (IV-96)	Guide de procédures pour les formalités relatives aux bourses de l'OEA/CITEL.



## RECOMMANDATIONS

- COM/CITEL REC.1 (IV-96) Appui à la CITEL par le truchement des Missions permanentes.  
COM/CITEL REC.2 (IV-96) Forum mondial sur les politiques de télécommunications

## DECISIONS

- COM/CITEL DEC.6 (III-95) Organigramme de la CITEL  
COM/CITEL DEC.7 (IV-96) Informations relatives aux structures de réglementation.  
COM/CITEL DEC.8 (IV-96) Evaluation des travaux relatifs aux politiques de libéralisation des télécommunication  
COM/CITEL DEC.9 (IV-96) Suivi de la Réunion des Fonctionnaires de haut niveau dans le domaine des télécommunications.  
COM/CITEL DEC.10 (IV-96) Deuxième Réunion ordinaire de la CITEL.  
COM/CITEL DEC.11 (IV-96) Autorisation à signer les Accords de coopération.

## COMITE CONSULTATIF PERMANENT I: SERVICES PUBLICS DE TELECOMMUNICATIONS

### RESOLUTIONS

- CCP.I/RES.22 (IV-96) Création d'un Groupe de travail ad hoc consacré à l'étude de l'Infrastructure globale de l'information  
CCP.I/RES.23 (IV-96) Appui à la Formation des ressources humaines  
CCP.I/RES.24 (IV-96) Ordre du jour, lieu et date de la cinquième Réunion du CCP.I  
CCP.I/RES.25 (IV-96) Directives régionales pour la prestation de services de valeur ajoutée  
CCP.I/RES.26 (V-96) Signalisation sur canal commun #7. Sections du contrôle de la connexion de signalisation (SCCP) et section d'application des possibilités de transaction (TCAP)  
CCP.I/RES.27 (V-96) Réseaux intelligents  
CCP.I/RES.28 (V-96) Procédures et méthodes de travail du Groupe de travail sur la coordination des normes  
CCP.I/RES.29 (V-96) Accès à l'Internet et au World Wide Web (WWW) en Amérique  
CCP.I/RES.30 (V-96) Directives de la CITEL sur la certification  
CCP.I/RES.31 (V-96) Projet de résolution conjointe de la première Réunion de coordination de la CITEL avec les centres régionaux et du Groupe de travail sur le développement des ressources humaines  
CCP.I/RES.32 (V-96) Ordre du jour, lieu et date de la sixième Réunion du CCP.I

### DECISIONS

- CCP.I/DEC.1 (IV-96) Appui à la célébration de la première Réunion de coordination de la CITEL avec les centres régionaux et les responsables des centres, durant la cinquième Réunion du CCP.III, en août 1996, au Brésil  
CCP.I/DEC.2 (IV-96) Directives pour l'utilisation des "Fonds des Membres associés"

CCP.I/DEC.3 (IV-96)	Calendrier des réunions pour 1997
CCP.I/DEC.4 (V-96)	Rapport préliminaire sur la réglementation des services de valeur ajoutée dans la région
CCP.I/DEC.5 (V-96)	Prolongation du mandat du Groupe ad hoc sur l'étude de l'infrastructure globale de l'information

#### COMITE CONSULTATIF PERMANENT II: RADIODIFFUSION

##### RESOLUTIONS

CCP.II/RES.3 (II-96)	Création d'un Groupe de travail pour la révision du mandat et des méthodes de travail pour générer une vision future du CCP.II
CCP.II/RES.4 (II-96)	Création d'un Groupe de travail pour le service local de distribution multipoint (LMDS)
CCP.II/RES.5 (II-96)	Participation des Membres associés au CCP.II
CCP.II/RES.6 (II-96)	Projet d'ordre du jour, lieu et date de la troisième Réunion du Comité consultatif permanent II (CCP.II)
CCP.II/RES.7 (II-96)	Analyse et mise en oeuvre de systèmes de radiodiffusion sonore numérique
CCP.II/RES.8 (II-96)	Solution des incompatibilités résultant du Plan MA de Rio, 1981

##### DECISIONS

CCP.II/DEC.1 (II-96)	Désigner des coordonnateurs de chapitre pour l'élaboration du rapport sur les préparatifs de CITELE visant la CMR-97
CCP.II/DEC.2 (II-96)	Directives pour l'utilisation des Fonds des membres associés
CCP.II/DEC.3 (II-96)	Célébration d'une réunion des Centres régionaux durant la réunion d'août 1996 du CCP.III.
CCP.II/DEC.4 (II-96)	Appuyer l'élaboration du Manuel de l'UIT-R sur les systèmes et la technologie de radiodiffusion par satellite

#### COMITE CONSULTATIF PERMANENT III: RADIOCOMMUNICATIONS

##### RESOLUTIONS

CCP.III/RES.28 (IV-96)	Mandats du CCP.I et du CCP.III
CCP.III/RES.29 (IV-96)	Nomination d'un rapporteur pour l'équipement de radiocommunication avec le Groupe de travail ad hoc sur les processus de certification du CCP.I
CCP.III/RES.30 (IV-96)	Développement de ressources humaines
CCP.III/RES.31 (IV-96)	Adoption de l'ordre du jour de CMR-97 par le Conseil de l'UIT.7
CCP.III/RES.32 (IV-96)	Ordre du jour, siège et date de la cinquième Réunion du CCP.III
CCP.III/RES.33 (IV-96)	Méthodes pour harmoniser les activités du CCP.I et du CCP.III afin de coordonner la normalisation des réseaux sans fil
CCP.III/RES.34 (V-96)	L'importance régionale du Forum mondiale sur la politique de télécommunications.
CCP.III/RES.35 (V-96)	Etablissement d'un Groupe de travail pour le service local de

- distribution/communication multipoint (SLDM/SLCM).
- CCP.III/RES.36 (V-96) Activités que doit développer le Groupe de travail mixte sur les questions juridiques et les procédures administratives des CCP.I, II et III.
- CCP.III/RES.37 (V-96) Activités qui seront examinées par les présidents des Groupes de travail du CCP.III en vue de faciliter la coordination de normes des réseaux sans fil et la liaison avec le CCP.I.
- CCP.III/RES.38 (V-96) Ordre du jour, siège et date de la sixième Réunion du CCP.III.
- CCP.III/RES.39 (V-96) Evaluations d'éventuelles technologies de transmission radioélectrique pour les FSPTMT.
- CCP.III/RES.40 (V-96) Maintien des procédures qui gouvernent les services de radiodiffusion par satellite planifiés dans la Région 2 dans les Annexes 30 [S30] et 30A [S30A].
- CCP.III/RES.41 (VI-96) Elargissement de la portée de la banque de données du spectre des radiocommunications.
- CCP.III/RES.42 (VI-96) Nouveau sujet de travail proposé par le CCP.III et le CCP.I sur le spectre et les normes pour systèmes personnels de communication sans licence.
- CCP.III/RES.43 (VI-96) Etablissement d'un Groupe de travail pour quantifier tout sujet d'incompatibilité entre FWA et PCS dans la gamme de fréquences 1850-1990 MHz.
- CCP.III/RES.44 (VI-96) Organisation des séminaires du CCP.III.
- CCP.III/RES.45 (VI-96) Actions découlant du plan d'action des Amériques.
- CCP.III/RES.46 (VI-96) Etablissement d'un Groupe de travail ad hoc pour l'identification de bandes de fréquences de rechange pouvant être utilisées par les satellites géostationnaires.
- CCP.III/RES.47 (VI-96) Présentation de documents mixtes à la UIT-R.
- CCP.III/RES.48 (VI-96) Ordre du jour, lieu et date de la septième Réunion du CCP.III.

#### RECOMMANDATIONS

- CCP.III/REC.14 (IV-96) Utilisation de terminaux PCS avec bande double
- CCP.III/REC.15 (IV-96) Instructions pour l'utilisation des fonds des membres associés
- CCP.III/REC.16 (IV-96) Activités de l'UIT liées aux systèmes mondiaux de satellites mobiles et aux terminaux manuels/portables de stations terriennes mobiles
- CCP.III/REC.17 (IV-96) Activités de l'UIT liées aux systèmes de satellites sur orbites basses qui assurent des services fixes par satellite à l'échelle mondiale.
- CCP.III/REC.18 (V-96) Systèmes de communications personnelles sur bande étroite.
- CCP.III/REC.19 (V-96) Fréquences itinérantes et de faible puissance.
- CCP.III/REC.20 (V-96) Systèmes de concentration des voies (Trunking) dans la bande de 800-900 MHz
- CCP.III/REC.21 (V-96) Recommandation conjointe des Comités consultatifs permanents I et III au sujet des systèmes de télécommunications mobiles terrestres portables et numériques au-dessous de 1 GHz.
- CCP.III/REC.22 (VI-96) Considérations relatives à la réglementation de GMPCS.
- CCP.III/REC.23 (VI-96) Systèmes de télécommunications stratosphériques
- CCP.III/REC.24 (VI-96) Améliorations dans les communications pour désastres dans les Amériques.
- CCP.III/REC.25 (VI-96) Partage entre le service de distribution/communication locale multipoint (LMDS/LMCS) et les liaisons de connexion du Service mobile par

satellite non géostationnaire (NGSO MSS).

- CCP.III/REC.26 (VI-96) Identification de spectre pour le système d'accès sans fil fixe en Amérique.
- CCP.III/REC.27 (VI-96) Harmonisation globale des attributions SMS 2 GHz.
- CCP.III/REC.28 (VI-96) Systèmes de concentration de voies (trunking) dans la bande de 800-900 MHz.

#### DECISIONS

- CCP.III/DEC.5 (IV-96) Demande urgente d'information relative à l'utilisation du spectre radio électrique dans la plage 960-2500 MHz
- CCP.III/DEC.6 (IV-96) Rapport préliminaire du Groupe de travail sur les systèmes de satellites sur orbite terrestre basse au-dessous de 1 GHz.
- CCP.III/REC.7 (IV-96) Distribution du document CCP.III-296/96 "Manuel de communication mobile terrestre"
- CCP.III/REC.8 (IV-96) Proposition des Etats-Unis pour la réalisation d'un programme d'essais sur le partage de fréquences par des systèmes mobiles de satellites non géostationnaires
- CCP.III/REC.9 (IV-96) Etude des résolutions et recommandations de la CMR-95 et de la UIT-R par le Groupe de travail sur les satellites du service mobile et les satellites sur orbite terrestre basse au-dessous de 1 GHz.
- CCP.III/REC.10 (V-96) Questionnaire sur l'utilisation des terminaux VSAT dans les Amériques
- CCP.III/REC.11 (V-96) Directives préliminaires sur la certification
- CCP.III/REC.12 (V-96) Méthodes pour harmoniser les activités du CCP.I et du CCP.III en vue de coordonner la normalisation des réseaux sans fil
- CCP.III/REC.13 (VI-96) Relations avec les organismes sous-régionaux pour l'établissement d'une banque de données sur l'utilisation du spectre.
- CCP.III/REC.14 (VI-96) Questionnaire sur les stations VSAT.
- CCP.III/REC.15 (VI-96) Directives pour la certification.
- CCP.III/REC.16 (VI-96) Banque de données sur les fréquences.
- CCP.III/REC.17 (VI-96) Identification du spectre de fréquences pour l'accès sans fil fixe (FWA).
- CCP.III/REC.18 (VI-96) Structure de la proposition destinée à la CMR-97.